

Violence contre les femmes : obstacle à la citoyenneté et au développement

*Dalila IAMARENE DJERBAL**

Comment un pays peut-il se développer s'il n'intègre pas les différentes catégories de sa population dans un grand projet commun où chacun pourrait être partie prenante parce qu'il y gagnerait une meilleure vie ? Une société stable est une société qui est parvenue à offrir la sécurité et les capacités de réaliser ses attentes sociales à la grande majorité de sa population qui se sent concernée par les choix politiques, car elle est consultée régulièrement pour toutes les décisions qui engagent la vie collective. C'est ce que l'on pourrait appeler la citoyenneté. En ce qui concerne les femmes, est-ce que l'instruction, la contraception, l'emploi sont-ils des facteurs suffisants à en faire des citoyennes alors même que leurs droits aussi bien juridiques que sociaux restent compromis par une violence constante et diffuse dans toutes les sphères de la société ?

Qu'est-ce que la violence ?

On sait ce qu'est la violence. La violence est partout, multiforme, extrême ou quotidienne, constante, terrible ou insidieuse, juridique et économique, se parant parfois aussi du couvert de la charité et de la morale, ou de l'aide et de l'humanitarisme. Elle est commune et diverse dans le quotidien des femmes. L'ensemble de ces violences : violence physique, psychologique, violence sexuelle, violence dans la famille, violence conjugale, violences au travail ou dans la rue, violence institutionnelle telle la discrimination dans la loi, la violence politique, les viols à grande échelle, l'exploitation et traite des êtres humains, constituent bien un continuum qui maintient les femmes dans un statut dépendant, empêchant toute autonomie, et donc toute citoyenneté. La violence est l'expression la plus manifeste de la subordination des femmes et le moyen de reproduction et de perpétuation de cette subordination

* Sociologue, Membre du Réseau Wassila (Réseau composé de plusieurs associations qui œuvrent pour la sensibilisation contre les violences envers les femmes, Algérie).

La grande majorité ne peut prendre de décision qui concerne sa propre vie et celle de ses enfants, ou de participer aux décisions qui concernent la vie collective. Les femmes sont avec les enfants les derniers maillons dans la chaîne des positions sociales. Elles essuient donc tout ce que secrètent les multiples pouvoirs qui s'exercent pour fonder et bâtir cette inégalité : le pouvoir patriarcal, les inégalités devant la loi, les inégalités sociales, le pouvoir des traditions, etc.

Mais ce sont les violences extrêmes qui ont ravagé nos pays qui nous ramènent toujours à l'essence de ces rapports de pouvoir. Lorsque la violence nue s'abat sur une société, il n'y a plus de discours de justification mais seulement le viol massif à grande échelle et l'esclavage sexuel. Cette violence retrace les limites de nos possibilités d'action et confirme la fragilité du statut des femmes, car en situation d'instabilité politique, le corps des femmes redevient un champ de bataille, et elles ne représentent plus que butin ou arme de guerre. L'exemple du terrorisme islamiste en Algérie nous a permis de mesurer que tout droit, apparemment acquis, pouvait être remis en question.

L'impunité face à ces crimes est encore de règle et ne semble pas bientôt remise en question puisque nous avons appris avec stupeur que l'Union africaine avait refusé toute aide au Tribunal pénal international pour les viols à grande échelle commis au Darfour. Nous avons tous observé que la justice internationale fonctionnait selon deux poids et deux mesures. Les puissances ne sont pas concernées par le Tribunal pénal international, mais est-ce pour autant pertinent de rejeter d'un revers de main une instance internationale à laquelle tous les pays africains ont souscrit, et que les crimes et les viols à grande échelle restent impunis alors que les peuples de nos pays ne sont pas encore parvenus à juger les coupables

I. Le Développement

Le développement est plus difficile à définir ; c'est un horizon toujours annoncé, jamais atteint, horizon qui se dérobe à l'infini, et le concept se vide de son contenu au fil des décennies.

La fin des colonisations, dont le Panaf de 1969 avait été un peu le symbole, avait suscité un énorme espoir de changement pour

tous les peuples, femmes et hommes, espérant de cette émancipation une continuité spontanée dans l'émancipation des citoyens. Nous ne savions pas trop comment se produirait cette métamorphose mais était né un immense espoir de justice. Ce serait, rêvions-nous, le résultat de la lutte contre l'analphabétisme, la misère, les traditions rétrogrades et injustes. Bref la justice pour tous, dans la vie quotidienne, et donc aussi pour les femmes. Les femmes sont de toutes les guerres, elles en paient le prix. Reste que les bénéfices promis et attendus n'arrivent pas toujours.

Pour atteindre le développement que connaissaient les pays développés, un certain nombre de facteurs étaient prescrits.

II. L'Éducation

On avait dit l'instruction va libérer les femmes. C'est vrai en partie. Aujourd'hui 90% des filles sont scolarisées par exemple en Algérie, elles sont dans les universités pratiquement à parité ou même plus nombreuses que les garçons, mais elles sont bien loin d'avoir le même droit à l'emploi. Elles ne constituent que 18% de la population occupée, car le pouvoir de décision des parents mâles dans la famille, la discrimination à l'embauche, la promotion discriminatoire sont toujours opérantes. La plus grande proportion des femmes d'âge actif est toujours dépendante économiquement et on sait que l'inégalité économique est le terreau de toutes les autres inégalités

Mais même si elles sont salariées, ou productrices autonomes de biens ou de services, elles ne gèrent pas toujours leurs revenus puisque la famille ou l'époux peut confisquer le fruit de leur labour en toute légitimité, que ce soit dans la vie quotidienne ou dans le partage de l'héritage.

III. La Contraception

Dès les années 50, les institutions internationales et tous les experts ont imposé l'idée que le développement était compromis dans le sud par un taux élevé de natalité. Si l'on examine avec un peu de recul les diverses politiques menées par les États sous les directives des institutions internationales, la contraception, pudiquement appelée espacement des naissances, devait être la

grande panacée à tous les problèmes. Cette politique a bénéficié de tous les moyens internationaux et nationaux : structures de l'Information, de la santé, des affaires religieuses (par les fatwas), de l'école. Le droit a intégré cette donnée. Toute une infrastructure a été mise en place à cet effet sur tout le territoire national. On a observé par la suite que la baisse de la natalité a été identique dans tous les pays, que l'État ait mené ou non, une politique de contrôle de la natalité. On peut même dire que le taux d'accroissement de la population a connu une baisse remarquable, passant de 3,4% à 1,9% par an.

Cette politique a été à chaque fois liée au bien être de la famille, à la santé des enfants et des mères, mais on n'a jamais parlé du droit des femmes, notamment de leur droit à contrôler leur fécondité. En fait, on ne voit ici que la fonction reproductive susceptible de menacer l'économie, pas la citoyenne qui a droit de maîtrise sur son corps. Alors, il suffit que l'idéologie reprenne le discours de la maternité et de la vie domestique comme seul destin des femmes pour que soit remise en question le droit des femmes à la contraception. Longtemps gratuits, les contraceptifs sont aujourd'hui payants, et la contraception n'est plus un droit accessible pour toutes, alors qu'avec le recul de l'âge au mariage les jeunes exposées à la grossesse sont plus nombreuses. L'IVG, précédemment tolérée, devient un crime aux conséquences médicales ou psychologiques effroyables. De nombreux médecins, malgré la loi qui les y engage, se cachent derrière leurs convictions personnelles pour refuser de faire les ITG (interruptions thérapeutiques de grossesse) laissant les femmes se débrouiller toutes seules avec le risque vital dû à leur maladie, le viol subi, l'inceste, la dépression, l'exclusion et les tentatives de suicide. Les femmes continuent à se faire avorter dans les pires conditions sans que l'on cherche à protéger leur santé physique et mentale.

On parle de « santé reproductive » comme d'un problème technique et non d'un exercice réfléchi et responsable de droits, et sans donner une éducation sexuelle aux garçons et aux filles pour les aider à mieux prendre leurs responsabilités.

C'est dire que cette politique ne s'est jamais fondée sur le droit de l'être humain à gérer son devenir, mais prescrit toujours comment gérer la démographie au gré des besoins économiques mondiaux et l'idéologie du moment.

IV. L'accès à l'emploi

La situation de nos pays semble plus difficile qu'il y a 40 ans. La libéralisation mondiale capitaliste avec son cortège de déréglementations, ouverture des échanges, de luttes politiques pour le pouvoir, la montée des fondamentalismes et le terrorisme islamiste, saigne les populations. Les choix économiques imposés par les institutions internationales et appliqués par les États montrent combien les intérêts de la population comptent peu. Après l'accent mis sur l'industrialisation et l'agriculture d'exportation, on se tourne aujourd'hui vers l'agriculture de subsistance, car il s'agit de la survie de millions de personnes. Les politiques prônées par le FMI et de la BM et leurs plans d'ajustement, après avoir provoqué des catastrophes dans certains pays sont traités de simples erreurs d'économistes, sans impact pour les décideurs mondiaux ou nationaux.

L'inscription de nos pays dans ce grand mouvement de libéralisation des échanges a rendu encore plus précaire la situation des catégories les plus défavorisées de la société et donc des femmes. L'État se retire des services sociaux auparavant gratuits comme la santé et l'école et liquide des secteurs entiers de l'économie et des entreprises publiques sans créer de nouveaux emplois.

Même si elle a suscité une demande de travail plus grande de la part des femmes, la libéralisation qui favorise particulièrement les secteurs du commerce et les services, les fragilise et remet en question les quelques avancées qu'elles avaient gagnées comme l'égalité formelle des salaires dans le secteur public, la couverture sociale, les congés de maternité, la protection de l'emploi.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à accepter des emplois précaires, des salaires dérisoires et des postes mal payés car refusés par les hommes, horaires difficiles et des secteurs se féminisent largement.

Cette situation de vulnérabilité ouvre évidemment la voie à toutes les atteintes à la dignité et le harcèlement sexuel est généralisé et banalisé. Si elles veulent un diplôme de l'université, elles devront reconnaître l'autorité et la puissance du mâle : professeur, agent de l'administration ou agent de service. Si elles

travaillent elles se plieront au droit de cuisson. Le harcèlement sexuel c'est le sexe comme moyen « d'humilier les femmes et de se venger de celles qui apparaissent comme des indus occupantes de l'espace public et des concurrentes dans l'emploi ».

Lorsqu'elles tentent d'utiliser leurs droits formels au travail, leur droit de circuler sur le territoire national à la recherche d'un emploi, elles se trouvent en butte aux usages et droits réels, et seront ramenées à l'ordre par la violence collective si nécessaire. Comment ne pas citer le scandale de certains prêches religieux qui continuent d'encenser la supériorité masculine et ses droits sur les femmes et entretiennent ainsi la ségrégation et l'incitation à la violence ?

Aujourd'hui l'ampleur des migrations internes pour l'emploi, vers les centres urbains et les bidonvilles se signalent par la multiplication des « marchands de sommeil » dans les grandes villes. Des femmes versent 60 à 80% de leur salaire pour un hébergement. Les migrations vers l'étranger à la recherche d'une autre vie, le départ sur des radeaux de fortune au risque de leurs vies puisqu'on compte maintenant des femmes parmi les candidats à la traversée de fortune, sont quotidiens dans la presse.

On mesure combien la précarité a modifié la trajectoire sociale des femmes. L'absence de revenus, la privatisation effrénée et la promotion de la consommation capitaliste ne sont pas sans provoquer la marchandisation des corps et la prolifération des réseaux de traite et de prostitution des humains.

Mais même si les femmes acceptent toutes les contraintes, la loi positive avec ses discriminations et ses inégalités, les traditions, les coutumes, les conditions imposées par la famille et la morale religieuse, elles ne seront pas pour autant exemptées de violences, parce que c'est dans leur statut d'amortir les inégalités et les échecs de la société. La multiplication des espaces publics qu'elles ont investis fait que les formes de violence se diversifient et deviennent une règle de gestion de leur rapport à ces espaces, où l'État n'a aucune responsabilité de protection des citoyennes ni celle de garantir des droits, sans parler de la sphère privée qui reste un lieu de non-droit pour les victimes et un espace d'impunité pour les agresseurs mâles.

La référence constante aux « mentalités rétrogrades » responsables de cette situation de violence permet de passer sous silence la « déresponsabilisation massive » de l'État et des institutions sociales, oubliant que toutes les mentalités évoluent et s'adaptent aux règles quand elles sont justes et appliquées. Dans tous les espaces, la violence est toujours la menace suspendue au dessus de la tête des femmes et reste dans la plupart des cas impunie. Tant que les sociétés refusent d'accompagner les changements par une reconnaissance de la fonction sociale des femmes dans l'espace public, par des mécanismes concrets de défense de leurs droits, elles seront toujours exclues et les hommes continueront à se conduire comme les seuls décideurs légitimes pour toute la société.

Et chacun apportera sa petite pierre dans la justification idéologique, religieuse et culturelle de la subordination des femmes

V. Autre discours sur le développement : le Genre

Par la suite, on a émis l'idée qu'il n'y avait pas de développement parce qu'on n'avait pas pris en compte les besoins des femmes dans les projets, ce qui est très juste. Les institutions internationales se sont alors référées à la dimension Genre, concept produit par les chercheuses féministes qui en avaient fait un moyen de réflexion sur la construction du statut social inégal des femmes et des hommes.

Aujourd'hui le concept de genre, riche et productif, est allègrement repris dans tous les discours des États, des institutions publiques, des institutions internationales, des ONG, des associations locales. Or, l'on sait, quand une telle utilisation devient consensuelle, quand elle est reprise en chœur comme pour le terme de développement depuis 40 ans, c'est qu'elle ne signifie plus grand-chose. Dès lors, elle n'est plus que langue de bois pour éviter de parler du fonctionnement concret et réel des mécanismes de l'inégalité et des droits des personnes et des groupes aux intérêts politiques différents dans une société donnée.

Instrumentalisés dans des techniques prêtes à l'emploi, ces concepts deviennent des poncifs parce qu'on ne parle plus de

rapports de pouvoir qui « enchâssent les personnes ou les groupes inscrits dans des relations de pouvoir et de domination multiples ». Ce langage des spécialistes sur le genre crée un discours superfétatoire tandis que les pratiques juridiques, politiques, économiques, entretiennent objectivement les inégalités, et que les discours des médias, les magazines, font des femmes des objets sexuels, le tout entretenant ainsi une schizophrénie sociale.

L'autonomie des citoyens comme des sociétés, pourrait se définir comme « un mouvement par lequel l'individu ou la société, à un moment donné, organise une meilleure mobilisation et une meilleure gestion de ses ressources et de ses forces pour que les hommes et les femmes se nourrissent mieux, se soignent mieux, s'instruisent mieux et que le bénéfice de cet effort arrive à répondre aux besoins fondamentaux de la grande majorité. » Or, nous constatons que les inégalités de droit sont reconduites, que la différenciation sociale se creuse, que l'instabilité politique et les conflits armés pour le monopole des richesses, les interventions étrangères et le terrorisme, ont provoqué une quasi guerre sociale constante dont les femmes paient aussi le prix

VI. Revenons aux droits réels. Les institutions ne rendent pas compte de leur gestion.

Nos États ont bien inscrit les droits et libertés des citoyens dans les constitutions mais les institutions ne sont toujours pas redevables de leur respect et de leur application réelle. La reconnaissance des institutions internationales et des pays développés se suffit de ces droits formels.

Tous nos pays proclament l'égalité entre les citoyens, mais signent des conventions avec des réserves qui contredisent ces droits. L'interprétation de la loi religieuse détourne toujours les dispositions contre les discriminations ou les droits inscrits dans la constitution.

Les droits formels donnent possibilité à tout citoyen homme ou femme le droit de s'instruire, de travailler, de circuler, de s'exprimer, de revendiquer et de s'adresser à la justice s'il se sent lésé dans un droit. Mais ce que l'on constate concrètement dans notre pratique, en tant que militantes sur le terrain, est que les

femmes sont confrontées à des inégalités multiples : insécurité face aux violences, inégalité dans la famille, inégalité devant l'emploi, le droit au logement, l'héritage, le divorce, le droit de tutelle parentale, l'impunité des violences conjugales. Telles sont les réalités qui contredisent tous les droits formels déclarés.

Ces rapports réels de pouvoir sont les obstacles à tout choix et toute décision ou moyen de réaliser un mieux-vivre collectif dans la sécurité et la dignité.

Les femmes s'épuisent et le soutien militant auprès d'elles également, face à la violence quotidienne et face aux lois discriminatoires et l'inertie de la justice. Le soutien militant devient tributaire d'autorisations bureaucratiques et de moyens financiers, il devient affaire de spécialistes charcutant les droits des citoyennes en une infinité d'activités techniques. Les ONG internationales motivent leur action dans nos pays par l'aide qu'elles apportent, une aide que les associations locales peinent à obtenir. Elles usent leur temps et leur énergie à rechercher des fonds, rédiger des modèles de rapports ou participer à des formations sans fin et à des colloques, au risque d'oublier leurs engagements auprès des femmes sur le terrain.

Il est faux de dire que les femmes ne connaissent pas leurs droits : elles connaissent les rapports de force réels et elles continuent à se battre comme elles le peuvent avec les moyens qu'elles trouvent, souvent épuisées par une vaine recherche de justice.

Au Réseau Wassila, nous nous demandons parfois s'il est pertinent de soutenir les femmes dans leur volonté de recourir à la justice.

Ce dont nous parlons ici c'est du rapport politique réel dans lequel sont inscrits les hommes et les femmes. Le genre et le développement deviennent discours sans fin si les droits ne sont pas transcrits dans la réalité de la vie quotidienne, dans des mécanismes garantis par l'État démocratique, dans des lois égalitaires, traduites dans l'activité transparente des institutions, dans la justice, sinon ils ne sont que des leurres pour la bonne conscience et l'imagerie internationale.

Le développement, l'égalité et la justice entre les citoyens et entre les femmes et les hommes ne peuvent se gagner que dans les luttes quotidiennes, parcellaires, sur la base du droit à la liberté d'expression afin de dénoncer et d'exiger justice pour toutes les atteintes aux droits, contre les discriminations à l'intérieur de la famille, de la relation conjugale, dans l'espace de travail, dans la rue, avec toutes les forces sociales qui luttent pour la citoyenneté de tous.

Conclusion

La violence contre les femmes est toujours considérée comme un problème secondaire, un problème social alors qu'elle est un problème profondément politique parce qu'elle est l'expression la plus tangible de la non-citoyenneté et d'un rapport politique inégal des citoyens entre eux et des citoyennes par rapport à l'État.

La culture de la violence qui régit nos sociétés fixe l'horizon de nos possibilités d'accès aux droits réels et aux ressources. Elle fixe les limites de notre capacité d'action sur le plan individuel et collectif, et donc du développement. On ne peut parler de notre apport à la société sans parler de changement dans la structure même des pouvoirs, juridique et symbolique, non seulement de droits formels mais de droits réels. C'est la seule alternative pour une participation de toutes les potentialités d'une société à un mieux être de tous.

Nous devons nous intéresser à l'exemple du Rwanda et suivre cette expérience tout à fait exceptionnelle en ce qu'elle implique les femmes dans les responsabilités de prise de décision politique et sociale à tous les niveaux.